



MASTER 2

Propriété Industrielle et Artistique (PIA)



PRESENTATION

Le Master 2 Propriété Industrielle et Artistique (PIA) approfondit l'étude de la propriété industrielle, du droit d'auteur et des droits voisins, en y ajoutant des matières connexes, telles que le droit des médias, le droit des signes de qualité, le droit du marché de l'art ou le droit de la concurrence appliqué à la propriété intellectuelle. Des enseignements sont également proposés aux étudiants en droit des contrats spéciaux et en droit judiciaire privé.

Les enseignements sont dispensés pour l'essentiel par des professeurs des universités, ainsi que des praticiens spécialisés, les uns et les autres reconnus dans les matières enseignées. Ils sont divisés entre cours magistraux et séminaires.

OBJECTIFS

Le M2 tend à former des spécialistes de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle avec une formation équilibrée et une approche large du domaine de compétences (cf. ci-dessus) ainsi qu'une base généraliste pour permettre aux étudiants d'accéder à des professions ou des spécialisations variées dans la vie professionnelle et de s'adapter aux changements qu'elle peut leur imposer.

Le cursus offre aussi aux étudiants des méthodes de travail et une aptitude à assumer une charge de travail régulière et soutenue dans le but de les préparer à l'entrée dans le monde du travail.

Enfin, le M2 initie à la recherche aussi bien celle qui servira à élaborer, par exemple, des conclusions de plaidoiries que celle qui peut déboucher sur la préparation d'une thèse après obtention du diplôme. Un mémoire de recherche concrétise cet apprentissage que préparent les enseignements méthodologiques toute l'année.

VOEUX M1 → M2*

*Réservés aux étudiants de la mention propriété intellectuelle du département des masters de droit privé.

Période du 28 mars au 03 mai 2022

Procédure dématérialisée accessible via l'ENT : <https://voeuxm2.univ-paris1.fr>

CANDIDATURES 2022/2023*

*Réservées aux étudiants hors Paris 1 ou hors mention propriété intellectuelle ainsi que les étudiants non concernés par la réforme (redoublants).

Période du 03 au 23 mai 2022

Procédure dématérialisée : <https://ecandidat.univ-paris1.fr>

PROFIL REQUIS POUR LES CANDIDATURES

Accès sélectif sur dossier, sans entretien.

Prérequis : une formation de droit privé universitaire, quelle que soit la mention de spécialité en M1, comprenant au moins un semestre (réussi) avec des enseignements de propriété intellectuelle, propriété littéraire et artistique ou propriété industrielle, de préférence avec mention.

+ MASTER 2 Propriété Industrielle et Artistique (PIA)

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

**MM. les Professeurs Frédéric POLLAUD-DULIAN
et Tristan AZZI**

Centre Panthéon
12, place du Panthéon
Bureau 301 – 3^{ème} étage
75005 Paris

pia.eds@univ-paris1.fr

Tél. 01.44.07.78.57

Master 2 Propriété industrielle et artistique (PIA)

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef	ECTS
Semestre 3					
UE 1				1	15
Cours obligatoire	<i>Propriété intellectuelle 1</i>	15		1.5	6
Cours obligatoire	<i>Propriété intellectuelle 2</i>	15		1.5	6
	1 cours à choisir parmi :				
	<i>Droit de la concurrence appliqué à la propriété intellectuelle</i>	15		1	3
	<i>Propriété industrielle pour l'agro-industries et les productions traditionnelles</i>	15		1	3
	<i>Droit du marché de l'art</i>	15		1	3
	<i>Droit des contrats spéciaux</i>	15		1	
	<i>Droit judiciaire privé</i>	15		1	3
UE 2				1	15
Cours obligatoire	<i>Propriété industrielle</i>	15		1,5	4
Cours obligatoire	<i>Droit d'auteur et droits voisins</i>	15		1,5	4
Cours obligatoire	<i>Droit des medias</i>	15		1,5	4
	1 séminaire à choisir parmi:				
	<i>Droit du marché de l'art</i>	15		1	3
	<i>Droit de la concurrence appliqué à la propriété intellectuelle</i>	15		1	3
	<i>Droit judiciaire privé</i>	15		1	3
	<i>Droit des contrats spéciaux</i>	15		1	3
	<i>Propriété industrielle pour l'agro-industries et les productions traditionnelles</i>	15		1	3
<i>Bonification langue</i>		15		1	3
Total		195	0		30
		195			
Volume horaire étudiant		105			
Semestre 4					
UE 1				1	12
Cours obligatoire	<i>Propriété intellectuelle 3</i>	15		1,5	6
Cours obligatoire	<i>Propriété intellectuelle 4</i>	15		1,5	6
UE 2				1	18
Cours obligatoire	<i>Propriété industrielle</i>	15		1,5	3
Cours obligatoire	<i>Droit d'auteur et droits voisins</i>	15		1,5	3
	1 séminaire à choisir parmi :				
	<i>Droit du marché de l'art (si non choisie au S3)</i>	15		1	3
	<i>Droit de la concurrence appliqué à la propriété intellectuelle (si non choisie au S3)</i>	15		1	3
	<i>Droit des contrats spéciaux (si non choisie au S3)</i>	15		1	3
	<i>Propriété industrielle pour l'agro-industries et les productions traditionnelles (si non choisie au S3)</i>	15		1	3
	<i>Droit judiciaire privé (si non choisie au S3)</i>	15		1	3
<i>Mémoire de recherche</i>				2	9
<i>Stage (si non-fait en M1)</i>				VAL	
Total		105	0		30
		105			
Volume horaire étudiant		75	0		
Total annuel		300	0		60
		300			